Commune de SAINT-CARNÉ
1 Place de la Mairie
22 100 SAINT-CARNÉ

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 022-212202808-20260506-20260509-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **6 Mai 2026** à 20 heures, le Conseil Municipal de Saint-Carné s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de M. Ronan TRELLU, Maire.
Date de la convocation : 30/04/2026
Membres en exercice : 15 Présents : 15 Pouvoirs : 0

Présents : Ronan TRELLU, Nathalie GUÉRIN, Allain HOUEL, Anne-Sophie LEROUX, Nathalie LANGLOIS, Emmanuelle FLAUX, Didier BOISSONNET, Carmen VOLANTIN, Jérôme RICARD, Jean-Baptiste LE MOING, Gabriel THENARD, Hélène MAUFRAIS, Chrystèle HOUEL, Jean-Baptiste CANIVET, Fabrice LESONGEUR.
Absents excusés : néant
Absent : néant
Secrétaire de séance : Nathalie GUÉRIN

DELIBERATION 2026.05.09 – TRAVAUX-ECOLE- ACCUEIL PERISCOLAIRE- DOSSIER TECHNIQUE AMIANTE- DEVIS

Le Dossier Technique Amiante est obligatoire pour tous les bâtiments dont le permis de construire est antérieur au 1er juillet 1997 (Code de la santé publique (articles R1334-14 à R1334-29 et Arrêtés du 21 décembre 2012 (repérage amiante)). Ce repérage est non destructif, il est visuel.

Les objectifs sont d'identifier la présence d'amiante, d'évaluer l'état de conservation, de prévenir les risques d'exposition et d'organiser le suivi dans le temps.

Ce DTA est sollicité par la Direction des services départementaux de l'Education Nationale des Côtes d'Armor.

Il est rappelé à la commune que « les mesures de protection applicables aux locaux comportant des matériaux susceptibles d'être amiantés reviennent au propriétaire qui se doit d'appliquer les mesures de protection des élèves et des personnels de l'école publique. »

En l'absence de DTA, des devis ont été sollicités :

Entreprise	Prestation	Montant HT	Montant TTC
APAVE 35740 PACÉ	Visite sur place et rédaction du rapport de diagnostic, repérage, examen visuel Prélèvement et analyse d'un échantillon de matériau	840.00€	1 008.00€
SOCOTEC 35 706 RENNES	Analyse documentaire Visite et Inspection des zones concernées Réalisation des sondages et prélèvements (si nécessaire) Evaluation et indication des états de conservation des matériaux et produits amiantés Elaboration des cartographies localisant les prélèvements / sondages et composants amiantés Rédaction d'un rapport Analyse en cas de doute sur un matériau.	345.00€	414.00€

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 022-212202808-20260506-20260509-DE

✓ Décision :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de retenir le devis de la société SOCOTEC, offre la mieux-disante, au prix de 414.00€ TTC.
- AUTORISE le Maire à signer le devis correspondant et tout document se rapportant à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme au registre

Le Maire,
Ronan TRELLU

MAIRIE DE SAINT CARNE (Côtes d'Armor)

La Secrétaire de Séance
Nathalie GUÉRIN

MAIRIE DE SAINT CARNE (Côtes d'Armor)

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de :
- la publication le : 07/05/26
Le Maire,
Ronan TRELLU

MAIRIE DE SAINT CARNE (Côtes d'Armor)